

MODALITÉ ET MODALISATION POUR L'ÉTUDE DES PERSONNAGES DE CONTE CHEZ AMADOU HAMPÂTÉ BÂ

Kouassi Germain KOUADIO

Institut National de la Jeunesse et des Sports d'Abidjan, Côte d'Ivoire

kouassigermain_k@yahoo.fr

Résumé : La tradition linguistique présente la modalité et la modalisation comme deux phénomènes gémellaires consubstantiels à l'acte de la parole : l'une en liaison avec le *dictum*, l'autre en rapport *au modus*. Elles apparaissent comme le mode d'expression linguistique de la subjectivité au service du sujet communicant pour imprimer à l'énoncé sa marque personnelle. Les faits de modalité et de modalisation s'y manifestent par diverses unités linguistiques des plus explicites aux plus implicites. Celles-ci peuvent ainsi se présenter comme des moyens linguistiques d'étude des personnages d'une œuvre littéraire et des différents points de vue qui s'y expriment. La présente réflexion, d'inspiration énonciative, se propose alors, à partir du modèle d'analyse de M. Monte (2011), de voir la manière dont l'étude des effets sémantiques et stylistiques conjugués de ces marqueurs de subjectivité permet de saisir l'ethos des personnages de conte chez A. Hampâté Bâ, notamment Hammadi et Petit Bodiel, et la vision du monde qu'ils incarnent relativement à leur quête.

Mots-clés : marqueurs de point de vue, attitude de locution, ethos, vision du monde, tableau manichéen

MODALITY AND MODALISATION FOR THE STUDY OF CHARACTERS IN TALES IN AMADOU HAMPATE BA

Abstract : The linguistic tradition describes modality and modalisation as twin phenomena which are consubstantial to the speech : one in relation with the *dictum*, the other, with the *modus*. They seem to be the linguistic mode of expression of the speaker's subjectivity, thus to show his personal mark. Modality and modalisation facts appear through linguistic units, and are ranked from the most explicit to the most implicit. They can be taken as linguistic tools to study the characters in literary works and the related comments. The present analysis which is from an enunciative inspiration based on M. Monte (2011) model, aims at discovering how the study of both the semantic and stylistic effects of those markers of subjectivity, can permit to grasp the inner thoughts of the characters in A. Hampâté Bâ's tales, namely 'Hammadi' and 'Petit Bodiel' and also the world vision they incarnate in relation to their quest.

Key words : viewpoint markers, attitude of expression, inner thought, world vision, manichean board

Introduction

La modalité et la modalisation en linguistique sont des notions polymorphes si l'on considère la diversité des approches et des unités linguistiques censées les exprimer. Cependant, elles font partie intégrante du phénomène de l'énonciation définie par E. Benveniste (1980 [1974], p.80) comme l'acte d'appropriation individuelle des éléments de la langue pour les mettre en discours. Dans ce processus d'appropriation, « le sujet parlant est amené à se situer par rapport à son interlocuteur, par rapport au monde qui l'entoure, et par rapport à ce qu'il dit » (P. Charaudeau, 1992, p.572). Les moyens d'expression linguistique de ces différentes attitudes de locution relèvent soit de la modalité ou de la modalisation. Autrement dit, dans l'acte d'énonciation, le locuteur, par des indices explicites ou implicites, marque son attitude dans son énoncé, dévoile sa « réserve intérieure » (A. Culioli, 1985, p.61), se positionne vis-à-vis du contenu propositionnel de l'énoncé. De ce point de vue, la modalisation et la modalité, même si elles « ne couvrent pas l'ensemble des actes énonciatifs, en constituent [à tout le moins] le pivot dans la mesure où [elles permettent] d'explicitier ce que sont les positions du sujet parlant » (P. Charaudeau, *ibidem*, p.572) vis-à-vis du contenu propositionnel de son énoncé, du co-énonciateur et du cadre spatio-temporel. Elles apparaissent de ce fait comme le creuset de la subjectivité du sujet communicant selon que « Le langage n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme sujet, en renvoyant à lui-même comme JE dans son discours » (E. Benveniste 1966, p.260). Dans les contes d'A. Hampâté Bâ, notamment *Kaïdara* et *Petit Bodiel*, les diverses unités linguistiques qui les expriment respectivement permettent de caractériser les traits psycho-affectifs des personnages et de déterminer la visée de leurs discours. Elles constituent ainsi des outils linguistiques d'analyse des différents points de vue qui s'articulent ou s'affrontent dans l'univers fictionnel des contes de l'écrivain malien. Il importe alors de répondre ici aux préoccupations suivantes : Comment les marques formelles de la modalité et de la modalisation fonctionnent-elles dans ces deux contes pour révéler la personnalité psycho-affective des personnages et leurs points de vue respectifs sur la réalité sociale dans laquelle ils vivent ? Autrement, de quelle manière rendent-elles compte de leur ethos ? Quelle vision du monde se dégage-t-elle de leurs propos ? En un mot, quel sens ces marqueurs de subjectivité et de point de vue confèrent-ils aux deux œuvres considérées ? La présente analyse, inspirée du modèle dichotomique de M. Monte (2011), s'efforcera de mettre en lumière d'une part, les termes expressifs de l'ethos des personnages et d'autre part, la vision du monde que ces derniers incarnent à travers le regard qu'ils portent sur les co-énonciateurs, l'environnement et la société dans lesquels ils évoluent.

1. Modalités et modalisateurs : des marqueurs linguistiques de l'éthos des personnages

Cette étude part du postulat que les marques formelles de la modalité et les unités linguistiques de modalisation sont des outils d'analyse de l'éthos des sujets communicants d'une œuvre littéraire en ce qu'elles permettent de saisir leur personnalité psycho-affective en relation avec les attitudes de locution et les différentes postures vis-à-vis de leurs propos, de leurs co-énonciateurs et/ou de l'environnement spatio-temporel dans lequel ils évoluent. Mais, pour une meilleure approche des indices textuels qui serviront de corpus d'analyse, il importe, avant tout, d'en déterminer le positionnement théorique en faisant la lumière sur les notions de modalité et de modalisation pour éviter toute confusion sémantique entre ces deux notions gémellaires.

1.1. *Éclairage notionnel : modalité / modalisation*

On peut situer l'origine du phénomène linguistique de la modalité « à la logique aristotélicienne dont l'objet d'étude est le raisonnement juste, conçu comme l'enchaînement réglé d'énoncés porteurs de vérité ou de fausseté » (N. Yao, 2017, p.125). Les linguistes de l'énonciation et de la pragmatique en feront un objet d'analyse spécifique à partir des années 70 pour aboutir à des approches variées comme le confesse A. Meunier (1974, p.8) dans ces propos : « Le terme est saturé d'interprétations qui ressortissent explicitement ou non, selon les linguistes qui l'utilisent, de la logique, de la sémantique, de la psychologie, de la syntaxe, de la pragmatique ou de la théorie de l'énonciation. ». Cette diversité d'approches est certainement à l'origine des confusions sémantiques entre modalité et modalisation. Autrement dit, les deux notions renvoient-elles au même phénomène linguistique ? Ont-elles les mêmes marques formelles dans un énoncé ? À quoi la modalité fait-elle exactement référence et à quel moment parle-t-on de modalisation ? Les deux notions sont-elles en mode d'opposition ou dans une logique d'interférentialité ? Certes, l'objet du présent point n'est pas de faire une étude purement conceptuelle des deux notions. Mais l'éclairage mérite d'être apporté pour lever toute équivoque sémantique entre elles car la tentation est grande de les utiliser indifféremment puisqu'elles renvoient à l'expression de la subjectivité dans l'interlocution. L'objectif poursuivi est donc d'établir la nuance sémantique entre les deux notions, exemplifiées par des indices formels qui les manifestent, à l'effet d'éviter toute confusion dans le relevé des occurrences qui serviront de support à l'analyse.

À ce sujet, les travaux de M. Monte (2011) sont suffisamment éclairants dans la mesure où elle y fait la synthèse des principales positions des linguistes sur la question avant de donner son point de vue personnel. D'ailleurs, elle reconnaît les difficultés qu'il y a à établir, de façon nette et tranchée, la frontière entre les deux notions. En attestent les propos suivants :

L'usage actuel le plus courant du couple modalité/modalisation consiste à utiliser le terme « modalisation » pour désigner le processus d'inscription du point de vue du locuteur dans l'énoncé et le terme « modalité » pour désigner les marques de ce processus dans l'énoncé, encore qu'il y ait concurrence entre « modalités » et « modalisateurs » pour désigner les marqueurs de point de vue. (M. Monte, 2011, pp.95-96)

Son point de vue jette un éclairage sur la différence entre les deux notions car, pour elle, la modalisation renvoie aux unités linguistiques qui amènent le point de vue (qui se rapportent au *modus*), tandis que la modalité fait référence aux déclinaisons formelles de ce point de vue dans l'énoncé (elle est en liaison avec le *dictum*). Or la fin des propos indique clairement que la frontière entre les unités linguistiques des deux entités est difficile à déterminer. Pour lever la confusion, M. Monte propose, à partir des critiques formulées respectivement contre les positions de C. Kerbrat-Orecchioni (1980), P. Charaudeau (1992), C. Détrie, P. Siblot et B. Vérine (2001) et R. Vion (2001 ; 2006)¹, la dichotomie sémantique suivante :

Personnellement, j'aurais plutôt tendance à considérer que la seule distinction vraiment importante [entre la modalité et la modalisation] est celle entre un marquage du point de vue interne au *dictum* et un marquage reporté aux frontières de l'énoncé et exhibant effectivement un dédoublement de l'énonciateur, qu'il se manifeste par un verbe opérateur (ou son équivalent)

¹ C. Kerbrat-Orecchioni (1980, p.83) appelle modalisateurs tous les lexèmes relevant de la subjectivité épistémique, qu'ils soient internes au *dictum* ou appartiennent au *modus*, et les oppose aux axiologiques et affectifs.

Pour P. Charaudeau (1992, p.573), les modalités sont des « spécifications » des actes énonciatifs élocutifs, allocutifs ou délocutifs par lesquels se manifeste la modalisation conçue comme « une catégorie conceptuelle à laquelle correspondent des moyens d'expression qui permettent d'explicitier les différentes positions du sujet parlant et ses intentions d'énonciation ».

C. Détrie, P. Siblot et B. Vérine (2001, pp.188-190), de leur côté, proposent de donner à la modalité un sens restreint : celui du « marquage grammatical du type d'acte que réalise la phrase » et de la distinguer ainsi de la modalisation à laquelle ils assignent quatre fonctions : « réglage de [la] probabilité [de l'énoncé] », « évaluation du locuteur », « rapport du locuteur à son dire », marquage d'une « valeur modale supplémentaire » ajoutée à « une phrase déjà porteuse d'une modalité » (M. Monte, *op cit.*, p.96).

R. Vion (2001) a entrepris de donner un sens plus précis au concept de modalisation dont la substance est présentée dans le corps de l'étude.

Sur chacun de ces modèles, M. Monte a fait des objections pour aboutir à sa propre perception entre les deux notions.

dominant une subordonnée, par un adverbe détaché, par un complément prépositionnel ou une proposition incidente. (M. Monte, *op.cit.*, p.98)

Le « marquage du point de vue interne au *dictum* » fait référence à la modalité et le « marquage reporté aux frontières de l'énoncé » manifestant le « doublement énonciatif » relève de la modalisation. Pour comprendre cette distinction, elle part de la thèse de R. Vion (2001 ; 2006) selon laquelle le concept de modalisation est une double énonciation avec production d'un commentaire réflexif de l'une sur l'autre : « [...] une des énonciations se présente comme un commentaire porté sur l'autre, les deux énonciations étant à la charge d'un même locuteur » (R. Vion, 2001, p.222, cité par M. Monte (*ibidem*, p.96). En effet, après avoir proposé de « distinguer les marques (modalités) des opérations produites par les sujets (modalisations) » (*ibidem*, p.214), R. Vion a ensuite élaboré un modèle (2006) où modalité et modalisation renvoient à ces deux opérations énonciatives différentes. Il considère, en effet, la modalisation comme l'ensemble formé des commentaires sur le dit (les commentaires portant sur les mots utilisés et la manière de s'exprimer) et des commentaires sur le dire (c'est-à-dire sur la valeur illocutoire des propos tenus). Cette distinction entre modalité et modalisation repose, selon lui, sur le fait que des énoncés contenant des opérateurs modaux et des énoncés contenant des adverbes dérivés de ces opérateurs ne produisent pas le même effet, comme il le note dans quelques occurrences dont voici un échantillon :

(1) *Il est certain que Pierre viendra jeudi. vs Pierre viendra certainement jeudi ;*

(2) *Je ne doute pas que Pierre viendra jeudi. vs Pierre viendra sans doute jeudi.*

Pour chacune des occurrences, la différence sémantique est notable entre le premier segment de l'énoncé, qui exprime la certitude (*Il est certain que Pierre viendra jeudi ; Je ne doute pas que Pierre viendra jeudi.*), et le second, qui a une valeur dubitative (*Pierre viendra certainement jeudi ; Pierre viendra sans doute jeudi.*). Cette analyse sémantique contrastive a permis à R. Vion d'exclure du champ de la modalisation les divers types de phrases (assertion, interrogation, injonction ou discours hypothétique), dans la mesure où ces caractères ne sauraient être appréhendés comme des commentaires par rapport à une autre énonciation (R. Vion, 2006, p.225 cité par M. Monte, *op. cit.*). Finalement, R. Vion ne considérera pour marques formelles essentielles de la modalisation, que les adverbes que P. Le Goffic (1993, pp.461-463 et 471) classe parmi les circonstants portant sur l'énonciation ou sur l'énoncé comme un tout sur lequel ils portent un jugement appréciatif ou épistémique (*quand même, effectivement, sûrement, forcément, etc.*).

M. Monte reconnaît la « richesse énonciative et le potentiel dialogique » de cette analyse pragmatique de ces adverbes, mais conteste la séparation radicale opérée entre eux et les marqueurs de subjectivité tels que *je ne doute pas que, il est certain que*, etc. Elle admet, certes, qu'un certain nombre de ces adverbes induisent deux actes énonciatifs relevant d'énonciateurs différents. Mais la polyphonie inhérente à ces adverbes se retrouve aussi pour d'autres marqueurs de modalité fortement intégrés au *dictum*, tels que le conditionnel, de sorte qu'elle ne constitue pas une preuve décisive pour l'existence d'une catégorie « modalisation » distincte de celle de « modalité ». Elle a, enfin, montré que les études récentes sur la polyphonie tendent non seulement à effacer la frontière entre modalité et modalisation que R. Vion s'efforce de conceptualiser, mais que ces études bousculent le modèle qu'elle-même développe (M. Monte, 2011, p.99). À partir de toutes ces objections, M. Monte soutient que les modalisateurs sont les marques linguistiques qui révèlent l'attitude de locution en rapport avec le *modus*, c'est-à-dire « l'opération psychique du sujet parlant » par laquelle il traduit ses idées, ses sentiments, ses intentions, ses attitudes vis-à-vis de ce qu'il énonce. Aussi exclut-elle des modalisateurs les indices linguistiques d'appréciation subjective interne au *dictum*². Sur la base de cette distinction M. Monte établit, d'une part, la nomenclature des indices de modalisation que sont « les verbes opérateurs (ou leur équivalent) dominant une subordonnée, les adverbes détachés, les compléments prépositionnels ou les propositions incidentes » (M. Monte, *op. cit.*, p.99) et, d'autre part, des autres marqueurs de subjectivité interne au contenu propositionnel (vocabulaire affectif, adjectif qualificatif axiologique, évaluatif ou appréciatif, verbe d'opinion, etc.). Les effets sémantiques et stylistiques conjugués de ces marqueurs de subjectivité aideront certainement à saisir la personnalité psycho-affective des sujets parlants dans *Petit Bodiel* et *Kaïdara*.

1.2. L'ethos des personnages au prisme des marqueurs de point de vue

Kaïdara et *Petit Bodiel* sont deux contes d'A. Hampâté Bâ. Le premier est un récit initiatique peul publié en 1969 à Paris aux Éditions Belles Lettres. Il raconte l'aventure d'Hammadi et de ses deux compagnons que Kaïdara, le dieu suprême, a comblés de

² Pour mieux comprendre l'argumentaire de M. Monte (2011), inspiré de R. Vion (2001 ; 2006), il importe de rappeler la définition que C. Bally (1932) donne de l'énonciation, de l'énoncé et de la modalité. Selon ce dernier (1932, p.3), « l'énonciation est la communication d'une pensée représentée, et la modalité est la forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif ou d'une volonté qu'un sujet pensant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit ». Dans le commentaire qui en découle, C. Bally affirme que tout énoncé a deux composantes : le *dictum* et le *modus*. La première est « la représentation reçue par les sens, la mémoire ou l'imagination », tandis que la seconde est « l'opération psychique du sujet parlant », c'est-à-dire l'opération par laquelle l'énonciateur traduit ses idées, ses sentiments, ses intentions, ses attitudes relativement à ce qu'il énonce. Ce sont les marques linguistiques de cette deuxième composante que M. Monte (2011) appelle « modalisateurs ».

richesses pour avoir franchi tous les obstacles jusqu'à lui. Sur le chemin de retour, seul Hammadi suit les avertissements d'un vieillard qui les déconseille de poursuivre le voyage à cause d'un mauvais présage. Ses deux compagnons sont alors atrocement tués, l'un par un taureau et l'autre par une tornade, et tout le trésor échoit à Hammadi qui en profite pour se faire nommer roi. Plus tard, offrant l'hospitalité à un vieillard en guenilles, celui-ci lui révèle que c'est lui qui, sous les traits des éléments de la nature, a tué ses compagnons pour leur manque de sagesse. Hammadi bénéficie encore d'autres conseils qui l'aident à asseoir son règne.

Le second est un conte drolatique peul, paru en 1977 à Abidjan aux Nouvelles Éditions Africaines. Il met en scène un mauvais petit lièvre, Petit Bodiel, paresseux, goinfre, souffrant d'incontinence, adepte du voyeurisme, et faisant la honte de Maman Bodiel, sa génitrice, dans toute la contrée. Il décide alors de se rendre chez Allawalam, l'être suprême, pour qu'il l'aide à changer de condition sociale et redorer l'image de ses parents. Il bénéficie respectivement de l'aide de Kumba-Kooba, le Gnou, de l'oryctérope qui lui donne un gris-gris magique, et de Kikala Doutal le Vieux Vautour, qui le transporte chez Allawalam. Celui-ci, ému de compassion pour Petit Bodiel, lui donne intelligence, pouvoir et ruse pour régner sur les autres animaux. Mais, une fois de retour sur terre, il devient orgueilleux, impoli, arrogant et tyran, même envers sa mère. Très en colère, Allawalam dépêche un messager pour le punir et lui ôter tous les pouvoirs.

Les deux contes mettent ainsi en scène ces personnages dont les portraits, les différentes attitudes de locution et les différents points de vue peuvent s'analyser au moyen des indices de modalisation et des marques formelles de la modalité tels que déterminés par le modèle de M. Monte (2011). On verra que chacune de ces marques linguistiques de subjectivité apporte une note particulière dans la saisie de ces personnages. Mais, l'espace de cet article étant limité pour analyser toutes les propriétés sémantiques et stylistiques de ces marqueurs de point de vue, l'intérêt sera prioritairement dirigé vers les verbes opérateurs, les adverbes modalisateurs et le lexique axiologique tel que les adjectifs affectifs, appréciatifs et les verbes d'opinion. L'analyse porte sur les séquences ci-après, un échantillon significatif des nombreuses occurrences de ces marqueurs de subjectivité et de point de vue qui fourmillent dans les deux œuvres :

Kaïdara :

(3) Hammadi s'écriait sans cesse : "Merci ô Guéno ! Tu m'as rendu plusieurs fois heureux : j'ai de l'or, j'ai un fils, et j'ai une femme modèle !" (Kaïdara, pp.116-117) ;

(4) Après plusieurs années dont chacune fut plus agréable que la précédente, le roi du pays mourut. Au moment de l'enterrement, la foule demanda à Hammadi de conduire le deuil, car le roi était un "écourté", sans enfants ni parents pour lui succéder au trône. Hammadi fut **élevé à la dignité suprême** de son pays et son fils devint le prince héritier. Hammadi **veillait à ce que son peuple mangeât à sa faim et s'habillât convenablement**. [...] un jour d'entre les jours de Guéno, un vieux mendiant, dégringolant de porte à porte, vint échouer devant celle d'Hammadi. [...] Là, le petit vieux, couvert de haillons trempés de sueur, **s'écria** : - Enfin, j'y suis ! - Où es-tu ? demanda l'un des gardiens. - Chez le roi Hammadi, père de Hammadi-Hammadi, **le grand magnanime, le bienfaiteur de son peuple**. - Et que désires-tu ? - Je **voudrais voir le grand roi Hammadi**, répondit le mendiant. Le chef des gardiens lui offrit une aumône : - Tiens ! Tu pourras revenir à l'heure du déjeuner. Tu seras servi en même temps que les autres nécessiteux. [...] Le petit vieux battit l'air de sa main, frappa le sol du pied et **cria** : - **Je ne veux pas d'aumône, je veux être présenté au roi lui-même ! Si je dois dîner** ce sera avec lui, sa main et la mienne dans le même plat. (Kaïdara, pp.117-119) ;

(5) Le petit vieux **se mit à crier** si haut que Hammadi l'entendit et **vint en personne s'informer** de ce qui se passait. Il trouva le petit vieux en train de s'égosiller de colère. Le roi **intima à ses gardiens l'ordre de se taire et de respecter les années qui avaient courbé l'échine du vieillard**. Il s'approcha du mendiant : - Que me veux-tu ? - **Je voudrais, ô Hammadi, déjeuner et dîner avec toi**. Le premier courtisan de Hammadi, qui venait d'arriver, surprit les dernières paroles du vieillard. Il **s'exclama** : - Chef, vous **n'allez pas accorder** à ce petit vieux ce qu'il demande ? Sa prière dépasse toutes les fantaisies et témérités. **J'ai l'impression que c'est un gueux envoyé par quelques méchants jaloux pour tenter de vous empoisonner**. Hammadi **ne répondit pas**. - Vieillard, **dit-il**, je ne sais pas quelles sont tes intentions, mais **il n'est pas dans mes habitudes de refuser un service ou une faveur qu'on me demande, chaque fois que je peux le faire**. (Kaïdara, pp.120-121) ;

(6) Après un grand silence, le mendiant **dit** : - Maintenant que nous avons fini de manger et que je **peux aller dire partout que j'ai partagé à deux reprises les repas du grand roi Hammadi, je voudrais me retirer**, car j'ai un long chemin à parcourir pour arriver chez moi. - **Ô vénérable vieillard ! dit Hammadi. Je voudrais te parler de moi car l'invocation que tu as faite en enjambant le seuil de ma demeure et la manière dont tu t'es lavé les mains m'ont édifié. Je suis convaincu que tu es loin d'être le pauvre mendiant pour lequel tu te fais passer. Éminent père du savoir, mâle honorable par le nombre des ans et la quantité des choses vues et vécues, ô mâle grand ancien, apprend que le pauvre ignorant que je suis court depuis des années, nuit et jour, à la recherche d'un homme qui sait, et qui voudrait bien lui expliquer un certain nombre de choses vues au cours de son long voyage au mystérieux pays des symboles, le pays des nains serviteurs de Kaïdara, Kaïdara le merveilleux**. (Kaïdara, pp.123-125)

Petit Bodiel :

(7) Je **pensais** que tu serais un roi de la brousse, que tu disputerais le commandement de la savane au couple habillé de couleur fauve... Je **pensais** que la touffe de ta queue aurait raison de la crinière du despote à la grosse tête, Grand Frère Lion Korodiara, qui ravage les

troupeaux de zèbres, casse le cou des antilopes et s'abreuve du sang de la girafe... Mais non ! Voilà que tu ne **fais et semble ne vouloir faire toute ta vie que bâiller, dormir, te réveiller, manger, digérer, pisser et péter** ! [...] Petit Bodiel, **contrit on ne peut plus, demanda** à sa mère un délai de quelques lunes pour se corriger. "Et comment vas-tu faire pour te corriger ? **Je voudrais bien le savoir** pour en avoir le cœur net. – Maman ! **Je ne t'ai jamais dit** que je me suis ménagé l'utile amitié de Yendou, le vieux fourmilier Oryctérope. Je lui ai régulièrement procuré des fourmis. C'est le seul travail que j'accomplis de mes mains. Je **m'en vais demander** à ce sorcier, mon vieil ami de m'aider à me corriger." (Petit Bodiel, pp.11-12) ;

(8) "Évidemment, **disaient-ils**, quand celui qui jamais ne sort, sort, ce ne peut être que pour rendre visite à Allawalam lui-même, ou à Inna-Bone, mère de la calamité ! Petit Bodiel **croit-il que** la demeure d'Allawalam est à dix coudées, neuf phalanges, deux phalanges et une phalange de chez sa maman ? Sa surprise risque d'être **vertigineuse** !" (Petit Bodiel, p.21) ;

(9) Par cette rumeur, Maman Bodiel découvrit **avec une surprise désagréable que** Nagara-Ara avait parlé. [...] De retour chez elle, Maman Bodiel **ne savait plus comment regarder** son fils. Les rôles étaient renversés... Mais, "œil soigné pour œil soigné", Petit Bodiel, au lieu de se vexer et de gronder sa mère, consola celle qui l'avait tant consolé. **Il lui dit d'une voix douce** : "Ton indiscretion, **si c'en était une**, va me servir énormément. Elle va constituer une grande propagande en ma faveur. [...] "Maintenant que l'on connaît mon intention, tous les yeux, y compris ceux des jouvencelles que j'aime et des jouvenceaux qui me haïssent, vont se tourner vers moi comme vers une cible parce que j'ai un objectif élevé. Je serai désormais tel le croissant d'une nouvelle lune, et n'en serai que flatté. Mais je **voudrais briller davantage**. **Il faut que je réussisse**, que le monde parle de moi et en bien, pour effacer tout le mal qu'il a dit de moi depuis tant d'hivernages qui ont lessivé bien des lunes..." (Petit Bodiel, pp.21-22) ;

(10) Petit Bodiel, **très content** de lui-même et **satisfait** du grand tour joué aux deux grosses bêtes, alla trouver sa mère. Il lui conta son aventure et **s'en vanta démesurément**. Sa mère baissa la tête et **lui dit** : "Je suis à la fois **heureuse et triste**. **Heureuse** de voir que tu as changé, mais **triste** de voir que, monté jusqu'au parvis de la demeure d'Allawalam, la ruse fut tout ce que tu trouvas de mieux à demander à Celui qui pouvait te donner la sagesse." – Je **crois avoir été sage** en t'écoutant, toi, ma mère. Cela me suffisait. Car, en vérité, quant à être circonspect avec les autres ou réglé dans mes mœurs, les exemples que j'ai autour de moi ne m'y encouragent pas. **Je vais vivre à ma guise**. Je m'affranchirai des convenances sociales éphémères. [...] – **J'ai désiré que** tu travailles, **ô mon fils** ! Mais, par le lait que j'ai sucé de ma mère, je **n'ai jamais souhaité pour toi** une ambition qui te pousserait à vouloir marcher à l'amble à la manière de la girafe ! **Il faut que tu saches**, mon fils, que tu es né Bodiel. Tu ne seras jamais ni girafe ni autruche. (Petit Bodiel, pp.63-64).

L'étude de ces différentes occurrences s'ouvre par l'examen des verbes opérateurs en ce qu'ils apparaissent, d'emblée, comme les opérateurs linguistiques de

l'attitude de locution ou de la prise en charge par les sujets communicants des contenus prépositionnels des différents énoncés. En effet, les verbes opérateurs font partie « des unités grammaticales et lexicales qui conduisent à effectuer les opérations que le locuteur ou sujet parlant met en œuvre pour exprimer une pensée » (J. P. Desclés, 2008, p.155). W. Emediato (2011, p.9) les appelle « verbes d'attitude [car ils] servent à construire un point de vue [...] et renvoient au comportement psychologique de l'acteur focalisé dans l'énoncé verbal. ». Comme indiqué plus haut, dans la perspective ouverte par les analyses énonciatives depuis C. Bally (1932), tout énoncé étant le résultat d'une « prise en charge » d'une relation prédicative, son schème générique est composé d'un *modus* et d'un *dictum*. C'est dans le *modus* que sont exprimés les différents opérateurs d'énonciation dont les verbes opérateurs qui ont la « particularité de marquer explicitement que le jugement qu'ils introduisent relève de l'opinion personnelle du locuteur » (L. Gosselin, 2015, p.34). Les occurrences ci-dessus en contiennent un certain nombre qui déterminent clairement l'attitude de locution des protagonistes engagés dans l'interlocution. Le premier d'entre eux est « dire », le verbe déclaratif neutre par excellence, légion dans les deux œuvres :

(5) Vieillard, **dit-il** ; (6) *Après un grand silence, le mendiant dit* ; ; (7) *Maman ! Je ne t'ai jamais dit que je me suis ménagé l'utile amitié de Yendou* ; (8) *Évidemment, disaient-ils* ; (9) *Il lui dit d'une voix douce* ; ; (10) *Sa mère baissa la tête et lui dit* :...

Indépendamment de l'environnement linguistique, c'est-à-dire des mots qui lui sont syntaxiquement et sémantiquement associés, et du contexte d'énonciation, le verbe opérateur « dire » n'a aucune connotation subjective. Il indique tout simplement la posture de l'énonciateur qui assume ses propos en toute objectivité ; il traduit l'attitude de neutralité qui accompagne la déclaration. Mais, dans les présentes occurrences, le contexte d'énonciation révèle que « dire » n'implique pas qu'un simple acte de déclaration ; il est encore le résultat d'un acte mûri et réfléchi. Par exemple, dans l'occurrence (5), le verbe opérateur « dire », qui introduit les propos d'Hammadi, suivant le contexte, est l'équivalent sémantique de « méditer », car son emploi fait suite à un moment de silence (*Hammadi ne répondit pas. – Vieillard, dit-il, je ne sais pas quelles sont tes intentions, mais...*). Il en est de même, dans l'occurrence (9) : « dire », expansé par le circonstant de manière « *d'une voix douce* », traduit l'attitude de quelqu'un (Petit Bodiel) de sensé, de réfléchi face à l'indiscrétion de sa mère qui a divulgué son projet d'aller chez Allawalam pour changer sa condition sociale. Dans l'usage qu'en fait sa mère, « dire » est l'expression d'un aveu, d'une confession après la prise de conscience de la faute commise. On comprend que la valeur subjective de l'opérateur « dire » n'est pas ici inhérente à son signifié lexical, mais imputable à la situation d'énonciation et à

l'environnement lexical dans lequel il opère. La même analyse peut s'appliquer à l'opérateur « répondre » dans les occurrences (4) et (5) :

(4) – *Je voudrais voir le grand roi Hammadi, **répondit** le mendiant ; (5) Hammadi **ne répondit pas**.*

En effet, dans le premier cas, « répondre » traduit la détermination du mendiant de voir en personne le roi Hammadi en dépit de l'hostilité des gardiens de la cour ; de l'autre côté, « répondre », à la forme négative, est l'expression du silence méditatif d'Hammadi face à l'énigme que représente le mendiant vieillard. L'absence de réponse aux conseils de son premier courtisan, lui demandant de refuser d'accéder à la requête du mendiant, est l'attitude d'un homme qui fait preuve de mesure, de pondération et qui prend de la distance pour se donner le temps de la réflexion aux fins d'apporter la réponse convenable. Mais une telle analyse ne peut être validée qu'en considérant le contexte situationnel de l'interlocution. Indépendamment de ce contexte, « répondre » est un opérateur neutre. Il n'en est pas de même des verbes penser, s'écrier et crier dans les occurrences suivantes :

(3) *Hammadi **s'écriait sans cesse** ; (4) Là, le petit vieux, couvert de haillons trempés de sueur, **s'écria** ; (4) Le petit vieux battit l'air de sa main, frappa le sol du pied et **cria** :*

L'opérateur « s'écrier » dénote une exclamation traduite par l'intensité ou la hauteur de la voix qui annonce le contenu propositionnel. Dans l'occurrence (3), la teneur sémantique de ce verbe, renforcée par le circonstant de temps et de manière à valeur d'intensité, « sans cesse », annonce de façon emphatique le bonheur d'Hammadi face au résultat de sa quête. Ce verbe opérateur, dans l'occurrence (4), exprime sensiblement la même émotion d'extase du mendiant pour avoir réussi à trouver le palais royal. Par contre, l'opérateur « crier » exprime la colère et l'indignation de ce dernier face à l'opposition et au comportement condescendant des gardiens de la cour à son égard. Bref, chaque verbe opérateur détermine une posture psycho-affective des différents personnages engagés dans l'interaction verbale. Mais, au-delà de ces marqueurs de subjectivité et de point de vue, qui relèvent exclusivement du *modus*, l'ethos des personnages est encore plus visible dans les indices formels qui peuvent relever aussi bien du *modus* que du *dictum*, notamment les adverbes d'opinion et les termes axiologiques en général.

Les adverbes modalisateurs, dans les différentes occurrences où ils apparaissent, sont assez expressifs dans la détermination de la posture psycho-affective et du point de vue des personnages. Aux dires de L. Perrin (2012, p.9), « ces adverbes modalisent diverses formes de prise en charge du point de vue d'autrui par le locuteur, qui vont de la concession (...) à la surenchère confirmative du locuteur ». Les deux œuvres enregistrent de nombreuses occurrences qui sont autant d'indices formels de « la

participation émotive ou affective de l'énonciateur » (C. Kerbrat-Orecchioni, *op. cit.*, p.132) dans l'interaction verbale :

(3) Hammadi s'écriait **sans cesse** ; (4) Hammadi veillait à ce que son peuple mangât à sa faim et s'habillât **convenablement** ; (8) **Évidemment**, disaient-ils ; (9) Ton indiscretion, si c'en était une, va me servir **énormément** ; (9) Mais je voudrais briller **davantage** ; (10) Il lui conta son aventure et s'en vanta **démesurément**.

Dans ces occurrences, il convient de faire observer que certains adverbes relèvent du *modus* (*sans cesse*, *évidemment*), alors que d'autres sont internes au *dictum* (*convenablement*, *énormément*, *davantage*, *démesurément*). Peu importe ce positionnement syntaxique, ils rendent tous compte de la subjectivité des personnages. En effet, « sans cesse » souligne le débordement de joie et le sentiment d'exubérance qui animent Hammadi, admiratif de son statut actuel d'homme comblé par la providence divine (Kaïdara) ; « convenablement » rend compte de son état d'âme heureux face aux résultats de sa gouvernance, à ses attentes satisfaites vis-à-vis de son peuple ; « évidemment » traduit l'ironie mordante des concitoyens de Petit Bodiel devant le projet démentiel de ce dernier de se rendre chez Allawalam ; « énormément », au contraire, est l'expression hyperbolique de l'enthousiasme de Petit Bodiel devant ce qu'il considère être une publicité faite par sa mère autour de son projet alors que cette dernière se morfond pour s'être livrée aux commérages ; « davantage » et « démesurément », enfin, expriment l'excitation ostentatoire de Petit Bodiel relative à son rêve de gloire. Ainsi, chaque adverbe traduit une attitude de locution bien spécifique en rapport au contenu propositionnel et au contexte d'énonciation. Le lexique axiologique foisonnant dans les instances énonciatives du corpus opère dans le même registre sémantique.

En effet, les adjectifs affectifs ou appréciatifs, les verbes d'opinion ne manquent pas non plus d'intérêt dans l'analyse des différents personnages selon R. Tomassone (1998, p.37) pour qui chaque terme axiologique « apporte un jugement de valeur du locuteur ». Les séquences ci-après en sont des exemplifications :

(3) "**Merci ô Guéno ! Tu m'as rendu plusieurs fois heureux : j'ai de l'or, j'ai un fils, et j'ai une femme modèle !** ; (9) Maman Bodiel découvrit **avec une surprise désagréable** ; (9) Mais je **voudrais briller davantage. Il faut que je réussisse** ; (4) ... le roi Hammadi, père de Hammadi-Hammadi, **le grand magnanime, le bienfaiteur de son peuple** ; (6) **Ô vénérable vieillard ! Éminent père du savoir, mâle honorable ; ô mâle grand ancien** ; (10) Je suis à la fois **heureuse et triste**.

Le vocatif « ô » accompagnant les noms ou les adjectifs qualificatifs valorisants (« ô Guéno », « ô vénérable vieillard », « ô mâle grand ancien ») témoigne de l'émotion affective,

de l'admiration et du sentiment de gratitude d'Hammadi à l'égard des auxiliaires ou des adjuvants de sa quête. Les termes caractérisant « *le grand magnanime* », « *le bienfaiteur de son peuple* » (4) traduisent, pour leur part, l'admiration que le mendiant éprouve pour le roi Hammadi et son ascendance. Par contre, les qualificatifs « *heureuse et triste* » (10) étalent le ressenti et l'amertume de Maman Bodiél face au comportement indigne de son fils. L. Gosselin (*op. cit.*, p.35) considère ces lexiques subjectifs comme relevant d'« un jugement de valeur [qui] consiste à dire du bien ou du mal d'un individu ou d'une situation ». Ces marqueurs de point de vue laissent transparaître, *in fine*, la vision du monde des sujets parlants.

2. Les unités linguistiques de subjectivité et la vision du monde des personnages

Dans les contes d'A. Hampâté Bâ, les marques formelles de subjectivité sont des outils linguistiques d'expression de la vision du monde des sujets parlants. En effet, chaque marqueur de subjectivité, explicite ou non, est l'expression d'une opinion personnelle, vecteur d'un regard singulier sur une réalité donnée. La confrontation de ces regards multiples révèle que la (re)présentation de l'univers social dans les contes de l'écrivain malien procède d'une configuration dualiste et bipolaire.

2.1. Des marqueurs polyphoniques de points de vue

Les marqueurs de subjectivité sont révélateurs, dans les contes d'A. Hampâté Bâ, de points de vue multiples sur la réalité sociale et ses acteurs. De fait, à travers ces indices formels, le conteur confronte différents points de vue, expose la diversité des opinions sur les sujets et les thématiques liés à la quête des personnages. On rappelle, en effet, que les principaux personnages sont engagés dans des quêtes individuelles ; ils sont à la poursuite d'un rêve ou d'un projet social et/ou politique. Hammadi et ses deux compagnons étaient dans une aventure initiatique qui devrait être couronnée par la conquête de la connaissance, de la richesse et du pouvoir pour leur bonheur personnel, mais également pour celui de leurs proches et de leurs concitoyens. Petit Bodiél, face aux humiliations subies, du fait de ses tares physiques congénitales, s'est donné pour ambition de trouver la solution et les moyens de sa métamorphose aux fins de prendre sa revanche sur la société et ses concitoyens railleurs. Les péripéties de l'intrigue se tissent autour de ces différentes quêtes qui, naturellement, ne rencontrent pas forcément l'assentiment ou l'adhésion de tous. Les opinions ne sont pas forcément convergentes, car toute quête a ses adjuvants et ses opposants.

Ainsi, les marqueurs de subjectivité sont les outils linguistiques privilégiés pour mettre en relief les points de vue qui s'accordent, s'affrontent ou divergent. Même

Hammadi et ses deux compagnons qui, pourtant, poursuivaient la même quête n'ont pas eu des points de vue concordants sur les stratégies de la conquête. On peut globalement classer les diverses opinions en jeu en deux grandes catégories suivant deux réseaux lexicaux de marqueurs de subjectivité sémantiquement antithétiques : d'un côté, les « subjectivèmes » valorisants tels que « *heureux* », « *femme modèle* » (3), « *élevé à la dignité suprême* », « *grand magnanime* » (4), « *vénérable vieillard* », « *éminent père du savoir* », « *mâle honorable* » (5), « *très content* », « *satisfait* », « *heureuse* » (10) ; de l'autre, les « subjectivèmes » dévalorisants tels que « *pisser* », « *péter* » (7), « *surprise vertigineuse* » (8), « *surprise désagréable* » (9), « *s'en vanta démesurément* », « *triste* » (10). Ces deux séries opposées de marqueurs de point de vue seront analysées avec plus de précision dans la partie suivante pour montrer que cette bipartition lexicale est une configuration scripturaire du tableau manichéen de la réalité sociale dépeint dans les contes d'A. Hampâté Bâ.

2.2. Une (re)présentation ambivalente et manichéenne de l'environnement social

Les marqueurs de subjectivité et de point de vue permettent au conteur de faire, à travers la mise en relief de l'éthos des personnages, une représentation bipolaire de la réalité sociale ; en somme un tableau manichéen des relations interindividuelles. Cette vision bipolaire de l'environnement socio-politique et des acteurs qui y évoluent transparait, comme indiqué *supra*, dans la bipartition des marqueurs de point de vue. De toute évidence, le lexique appréciatif ou mélioratif, dans de nombreuses séquences, est opposé au vocabulaire dépréciatif ou dévalorisant. De même, les verbes d'opinion sont bien de fois employés conformément au mode d'opposition et traduisent incidemment des points de vue contradictoires ou des perceptions différentes sur la même réalité. Par exemple, au moment où Petit Bodiel est admiratif de son statut actuel, de ses triomphes temporaires sur ses concitoyens par la roublardise, Maman Bodiel est dans le désespoir, en proie à la désillusion face à un fils qui n'a pas su saisir l'opportunité inouïe offerte par Allawalam pour devenir un sujet de joie et un modèle de fierté pour les siens. Les présents marqueurs de subjectivité, soulignés en gras par nous, en apportent la preuve :

(10) *Petit Bodiel, très content de lui-même et satisfait du grand tour joué aux deux grosses bêtes, alla trouver sa mère. Il lui conta son aventure et s'en vanta démesurément. Sa mère baissa la tête et lui dit : "Je suis à la fois heureuse et triste. Heureuse de voir que tu as changé, mais triste de voir que, monté jusqu'au parois de la demeure d'Allawalam, la ruse fut tout ce que tu trouvas de mieux à demander à Celui qui pouvait te donner la sagesse"*.

Dans ces occurrences, on note clairement les relations sémantiques antinomiques entre les termes « *content* », « *satisfait* », « *s'en vanta démesurément* », qui déterminent les

sentiments d'autosatisfaction béats de Petit Bodiel et l'adjectif « triste » qui caractérise les sentiments de dépit et de contrition de Maman Bodiel. Cette perception dualiste et antagoniste de la même réalité, montre que, dans l'univers des contes d'A. Hampâté Bâ, deux typologies de personnages sont mises en scène par le moyen des marqueurs de subjectivité et de point de vue. D'un côté, les termes valorisants, mélioratifs dépeignent les personnages dotés de qualités humaines intrinsèques, d'ambitions nobles, porteurs de projets empreints de sagesse, de mesure et de pondération :

(4) Hammadi veillait à ce que son peuple mangeât à sa faim et s'habillât convenablement ; (4) le grand magnanime, le bienfaiteur de son peuple ; (6) Ô vénérable vieillard ! Éminent père du savoir, mâle honorable ; ô mâle grand ancien....

Les marqueurs de subjectivité dans ces occurrences montrent qu'Hammadi est un modèle d'homme d'État serviable, soucieux du bien-être de la communauté ; bref, un modèle de gouvernance attentif aux préoccupations sociales des citoyens. De l'autre côté, les termes dévalorisants ou péjoratifs font la caricature de personnages pleins de défauts, dépourvus de toute sagesse, impudents, caractérisés par l'arrogance, l'intempérance, le mensonge éhonté ; bref, des personnages sots, insensés, méchants, égoïstes, qui rament à contre-courant de l'harmonie sociale et du bien-être communautaire :

(10) – J'ai désiré que tu travailles, ô mon fils ! Mais, par le lait que j'ai sucé de ma mère, je n'ai jamais souhaité pour toi une ambition qui te pousserait à vouloir marcher à l'amble à la manière de la girafe !

Cette séquence souligne que Petit Bodiel en est l'archétype, lui dont la vision du monde est loin de celle de sa mère qui a certes voulu sa métamorphose, mais pas dans le sens souhaité par son fils, devenu arrogant et désagréable à tout son entourage. L'étude a également découvert que la vision et l'image d'Hammadi s'opposent à celles de ses deux compagnons d'aventure qui n'ont pas fait preuve de sagesse ni de patience et qui ont péri sur le chemin de la quête.

Conclusion

En définitive, il faut retenir que les marques linguistiques de la modalité sont différentes de celles de la modalisation dans la mesure où la première est le mode d'expression de la subjectivité du locuteur en rapport avec le *dictum*, alors que la seconde manifeste le point de vue de ce dernier en liaison avec le *modus*. Cette analyse dichotomique des marqueurs de point de vue, empruntée au modèle de M. Monte

(2011), a montré que les verbes opérateurs, les adverbes modalisateurs, les compléments prépositionnels et le lexique axiologique en général ont mis en lumière l'éthos des sujets parlants dans *Kaïdara* et *Petit Bodiel*. L'analyse a établi le constat que les personnages sont caractérisés par des attitudes de locution et des points de vue divers suivant la situation de communication, la visée de l'énoncé, le statut social de l'interlocuteur, etc. Dans l'interaction verbale, leurs points de vue rencontrent l'approbation, l'assentiment des co-énonciateurs ou se heurtent à leur antagonisme, à leur désaccord et même à leur hostilité. Ceux, comme Hammadi, poursuivant des idéaux nobles pour leur bonheur personnel, celui de leur famille et de leurs concitoyens, ont un regard lucide et clairvoyant sur la réalité sociale. D'autres, à l'image de Petit Bodiel, qui s'enfoncent au contraire dans le vice ont des points de vue désobligeants. Ces marqueurs de subjectivité et de point de vue apparaissent dans le corpus comme des moyens linguistiques d'étude des personnages d'une œuvre littéraire dans le sens de la mise en relief de leur éthos suivant les attitudes de locution et les perceptions qu'ils portent sur la réalité qui les entoure. Ces points de vue ne sont, du reste, que des versions allégoriques de la vision du monde des auteurs eux-mêmes. Ainsi, Petit Bodiel est le prototype de l'échec – en dépit de toutes les opportunités et les conseils dont il a été bénéficiaire – alors que Hammadi est le porte-étendard de la sagesse, de la pondération, de la persévérance, de l'écoute et de l'humilité, gages du succès et du bien-être social.

Références bibliographiques

Corpus d'étude

HAMPÂTÉ BÂ Amadou. 1995. *Petit Bodiel*. NEI-EDICEF, Abidjan, 93 p.

HAMPÂTÉ BÂ Amadou. 2009. *Kaïdara*. NEI-EDICEF, Abidjan, 237p.

Ouvrages et articles consultés

BALLY Charles. 1932. *Linguistique générale et linguistique française*. Paris, Librairie Ernest Léroux, 410 p.

BENVENISTE Émile. 1966. *Problèmes de linguistique générale 1*. Paris, Gallimard, 360 p.

BENVENISTE Émile. 1980 [1974]. *Problèmes de linguistique générale 2*. (pp.79-88) : "L'appareil formel de l'énonciation", Paris, Gallimard, 294 p.

- CHARAUDEAU Patrick. 1992. *La grammaire du sens et de l'expression*. Paris, Hachette, 928 p.
- CULIOLI Antoine. 1985. *Notes du séminaire de D.E.A. (1953-1954)*, Poitiers, Université de Paris VII, 112 p.
- DESCLÉS Jean-Pierre. 2008. « Opérateurs et opérations constructives en linguistique ». *Cahiers de praxématique* 51, pp.155-172.
- DÉTRIE Catherine, SIBLOT Paul et VERINE Bertrand. 2001. *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*. Paris, Champion, 413 p.
- ÉMEDIATO Wander. 2011. « L'argumentation dans le discours d'information médiatique ». *Argumentation et analyse du discours*, 7 [En ligne], 7 | 2011, mis en ligne le 15 octobre 2011, consulté le 23 septembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/aad/1209> ; DOI : 10.4000/aad.1209.
- GOSSELIN Laurent. 2015. « L'expression de l'opinion personnelle : "Je crois / pense / trouve / considère / estime que p" ». *L'Information grammaticale* 144, pp. 34-40.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. 1980. *L'Énonciation, De la subjectivité dans le langage*. Armand Colin, Paris, 267p.
- LE GOFFIC Pierre. 1993. *Grammaire de la phrase française*. Paris, Hachette supérieur, 591 p.
- MONTE Michèle. 2011. « Modalités et modalisation : peut-on sortir des embarras typologiques ? ». *Modèles linguistiques* 64, pp.85-101.
- MEUNIER André. 1974. « Modalités et communication ». In : *Communication et analyse syntaxique*, Langue française, n°21, Paris, Larousse, pp. 8-25.
- PERRIN Laurent. 2012. « Modalisateurs, connecteurs, et autres formules énonciatives ». *Les Théories de l'énonciation : Benveniste après un demi-siècle*, actes du colloque des 24-25 novembre 2011, Dufaye L. & Gournay L. (éds), revue en ligne Arts et savoirs [ISSN 2258-093X], n°2, juillet 2012. URL : <http://lisaa.univ-mlv.fr/arts-et-savoirs/>
- TOMASSONE Roberte. 1998. *Pour enseigner la grammaire*. Delagrave, France, 319p.
- VION Robert. 2001. « Modalités, modalisations et activités langagières ». in Robert Vion (éd.), *Approches interactives des faits de langues*, Revue

cybernétique *Marges linguistiques*, n°2, marges. linguidtiques.com,
pp.209- 231.

VION Robert. 2004. « Modalités, modalisations et discours représentés ». In:
Langages, 38^e année, n°156, 2004. Effacement énonciatif et discours
rapportés. pp. 96-110.

VION Robert. 2006. « Reprise et modes d'implication énonciative ». Presses
Universitaires de France | « La linguistique » 2006/2 Vol. 42 | pp. 11 28.

YAO N'guessan. 2017. « Les relents subjectif et satirique des modalités aléthique et
épistémique du participe passé dans l'œuvre poétique de Léon-Gontran
Damas ». *Anyasa*, revue des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de
Lomé, n°7, juin 2017, pp.124-136